



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 23 décembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE du Préfet du Bas-Rhin

### Grève des médecins généralistes et spécialistes

Suite à l'appel à la grève des syndicats de médecins généralistes et des spécialistes pour la période du 23 décembre 2014 au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Préfet du Bas-Rhin et le Directeur de l'Agence Régionale de Santé vous informent du dispositif mis en place dans le cadre de la permanence des soins.

**Pour les établissements publics de santé**, en cas de nécessité, les directeurs d'hôpitaux pourront procéder à l'assignation de personnels.

**Pour la médecine de ville**, les médecins qui doivent assurer des gardes pendant la période de grève pourront être réquisitionnés par arrêté du Préfet du Bas-Rhin.

Il est fortement recommandé, pendant cette période, aux personnes qui ont besoin de soins, d'appeler en premier lieu le médecin traitant, ou le numéro de la permanence des soins (03 69 55 33 33).

**Les habitants des zones couvertes par SOS Médecins** peuvent également joindre SOS Médecins au numéro habituel (3624) du 23 au 28 décembre inclus. En revanche, ce numéro ne sera pas opérationnel les 29 et 30 décembre et il sera nécessaire pour ces deux jours de contacter le 15.

**En cas d'urgence uniquement**, il faudra faire le 15, numéro du Samu. Un professionnel indiquera les démarches à suivre.

**Ne vous rendez pas aux urgences sans avoir fait ces démarches.**

Contact presse :

Pôle de la communication interministérielle  
Cabinet du Préfet - Préfecture du Bas-Rhin  
☐ 03 88 21 68 77 – 03 88 21 68 70

Retrouvez également toutes nos publications sur :

**Facebook** : [www.facebook.com/pages/Préfet-de-la-région-Alsace-préfet-du-Bas-Rhin/288095748065361](https://www.facebook.com/pages/Préfet-de-la-région-Alsace-préfet-du-Bas-Rhin/288095748065361)

**Twitter** : <https://twitter.com/PrefAlsace67>